**RECHERCHE-ACTION INRS –ANACT SUR L’EVALUATION DES INTERVENTIONS EN PREVENTION
DES TMS et RPS**

**Appel à contributions d’intervenants**

**01/02/2013**

*Evaluation des interventions en santé au travail  :*

*Quelles finalités ? Quels usages ? Quelles modalités ?*

**Contexte de la recherche-action :**

L’intervention en entreprise sur les questions de santé au travail (particulièrement sur des sujets complexes comme TMS, RPS) présente un caractère difficile à l’issue toujours incertaine : les objectifs de l’intervention seront-ils atteints ? Avec quels effets durables ? Sur quel périmètre ou pour quelle population ? Sur quels aspects pourra-t-on juger de l’efficacité de l’intervention (santé, fonctionnement, climat social, compétences individuelles ou collectives, capacité à concevoir des plans de prévention, outillage…) ? A quels coûts ou pour quels bénéfices économiques ? Etc.

Quel intervenant externe (préventeur, consultant, expert CHSCT, médecin du travail, formateur…) ne s’est pas posé ces questions à tous les moments l’intervention (amont, durant et même après !). Sans pouvoir y répondre ou alors, au fond de lui-même, avec un doute quant à l’efficacité ou la pertinence du « dispositif » ou de la stratégie d’intervention mobilisée. On connaît les raisons de ce doute professionnel : 1) la complexité systémique : le nombre de facteurs et variables à prendre en compte est si important qu’il est quasi impossible d’établir des rapports de causalité directs entre l’intervention et ses « effets » ; 2) la dynamique du système : pendant et après l’intervention de multiples évènements viennent « agir », brouiller les choses pour à la fin renforcer, annuler ou infléchir les intentions de l’intervention ou les effets attendus.

Il s’agit là, somme toute, d’un constat banal et d’une situation qui fait dire « on fait avec », « çà fait partie du métier », « on ne maitrise pas tout ». Bref, l’intervenant peut avoir tendance à naturaliser cet état de choses. Ce qui n’empêche pas, cependant, chacun d’évaluer constamment son intervention à des fins d’ajustement stratégique, tactique ou technique pour plus d’efficacité ou d’efficience en cours d’action, à des fins d’apprentissage afin de développer de nouveaux savoirs pratiques, ou encore à des fins de capitalisation afin de développer de nouvelles méthodes. Le plus souvent, ces évaluations demeurent plus ou moins implicites, peu formalisées, limitées à quelques aspects singuliers (on préfère quand même porter l’éclairage sur ce qui a marché !) et ont un caractère intuitif.

Du côté de la recherche scientifique, les évaluations des interventions demeurent encore rares, disparates (au plan des terrains et contextes, des critères d’évaluation, des formes, etc.) et limitées à des appréciations quantitatives des évolutions des facteurs de santé. Très insuffisants pour rendre compte de toutes les évolutions possibles des contextes liés à l’intervention. Les enseignements tirés –quant à savoir « ce qui marche », ou pas, dans l’intervention - sont encore très pauvres.

**Une recherche en cours de l’INRS et de l’ANACT**

Dans ce contexte, et face aux enjeux sociaux, de santé, et de performance, que présente aujourd’hui l’intervention, l’INRS et l’ANACT se sont associés afin de concevoir un « dispositif » (démarche, outils..) d’évaluation utile aux préventeurs. Avec l’objectif d’élargir les champs de l’évaluation et de favoriser des démarches pragmatiques utilisables dans les contextes variables d’intervention. Cette démarche devrait se traduire par la production de documents-repères (formes à préciser) à destination des intervenants (intervenants CARSAT, ARACT, services interentreprises de santé au travail, consultants).

En 2012, l’INRS et l’ANACT ont déjà conduit un travail de capitalisation sur l’évaluation à partir d’apports de différentes disciplines (épidémiologie, ergonomie, sociologie, économie, etc…) et d’une première analyse de pratiques d’évaluation. Des connaissances plutôt théoriques ont été réunies qui pourront alimenter les fondements de la démarche.

**Des intervenants à associer au projet**

L’INRS et l’ANACT souhaitent passer, à partir de 2013, à une phase concrète de réalisation de ce dispositif et, pour cela, associer au projet des intervenants d’origines diverses pour les aider à en concevoir les modalités et les expérimenter. Une telle ambition, forte il faut le souligner, suppose d’abord de connaître les « besoins d’évaluation » des praticiens de l’intervention ; de déterminer avec eux les finalités pratiques d’une démarche d’évaluation ; de définir les modalités d’usage de cette démarche ; de tenter de caractériser les outils qui pourraient porter l’évaluation ; et de partager les pratiques éventuelles actuelles, etc. C’est dans cette perspective que vous êtes convié à contribuer au processus piloté par l’INRS et l’ANACT visant à produire des repères méthodologiques pour l’évaluation des interventions complexes en santé au travail (RPS, TMS…).

**Modalités d’engagement**

Votre engagement se fera selon les modalités suivantes :

Janvier-juin 2013 :

1. Une première rencontre[[1]](#footnote-1) (1 journée), dans un groupe de pairs (CARSAT ou SIST ou ARACT ou consultants) ou un groupe mixte, où seront discutés les enjeux de l’évaluation de l’intervention et les usages éventuels –en liens avec vos pratiques - d’un « outil » d’évaluation, vos pratiques.
2. Une deuxième rencontre (1 journée), cette fois avec tous les groupes ensemble, ou sera débattue et enrichie la synthèse (formalisation des usages potentiels d’un outil d’évaluation) du travail précédent.
3. Une troisième rencontre (1 journée), où vous sera proposée une « démarche outillée » d’évaluation : échanges et finalisation de la démarche et des outils

Septembre 2013 – mars 2014

1. Une phase d’expérimentation de la démarche outillée dans le cadre d’une ou deux interventions en cours ou passées.

Avril 2014 :

1. une dernière rencontre (2 jours) afin de débattre des résultats des expérimentations que vous aurez menées.

Ce projet, porteur d’innovation, pourra profiter de votre apport singulier ; vous pourrez, en retour, bénéficier en priorité d’outils sur l’évaluation et d’échanges dans le cadre d’un projet commun ANACT-INRS. La production, une fois validée, fera l’objet de diffusion publique. Votre participation au groupe de travail sera bien entendue mentionnée. Pour des raisons pratiques et parce qu’il est porteur de professionnalisation des intervenants, ce projet pourrait être formellement inscrit dans le programme de formation de l’ANACT de 2013 (formation gratuite).

Si vous souhaitez participer à cette démarche ou pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec …

* à l’ANACT :
* à l’INRS :

Votre réponse devrait nous parvenir avant le……..

1. Ces rencontres devraient avoir lieu à Paris ou Lyon. [↑](#footnote-ref-1)